

MOTION

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'EPCI DU CANTAL

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 tirent le signal d'alarme quant à l'absence, sur le territoire de médecins scolaires avec des conséquences sur les élèves.

Le Département du Cantal dispose de trois centres médico-scolaires dont un à Saint-Flour. Après des départs successifs à la retraite, les trois médecins en exercice n'ont pas été remplacés. Le Service Public d'Education n'assure plus aujourd'hui sa mission de promotion de la santé.

Cette pénurie de médecins a des conséquences auprès des enfants et des familles, notamment les plus démunies dont la précarité sociale accroît les risques sanitaires et le non recours aux soins.

L'absence de bilan de santé, de dépistage précoce des problèmes de vue, d'audition, de langage, ou encore de troubles des apprentissages, compromet le droit à l'éducation à la santé à l'école.

L'OMS rappelle pourtant que la santé est un état complet de bien être physique, mental et social et pas uniquement l'absence de maladie.

De plus, la stratégie nationale des pouvoirs publics pour la période 2018-2022 a la volonté d'inscrire la santé à l'école dans une démarche globale : " La politique de santé de l'enfant doit faire l'objet d'une attention particulière compte tenu de ses effets de long terme sur le développement de l'enfant et sa réussite éducative, ainsi que sur les inégalités de santé" comme le prévoit le décret du 29 décembre 2017.

Dans ce contexte de pénurie de médecins scolaires, comment l'éducation nationale envisage t elle de répondre à ses responsabilités de santé publique dans les écoles du territoire ?

Les membres du Conseil d'Administration expriment leurs vives inquiétudes sur les conséquences sur le bien être et le développement des enfants face à ces inégalités de santé, tant dans le repérage que la prise en charge et l'accès aux soins.

Par la présente motion, ils demande à l'Education Nationale d'assurer une présence indispensable des médecins scolaires sur le département du Cantal.

Les membres du Conseil d'Administration de l'AMF 15 demandent :

- à l'éducation nationale d'assurer une présence indispensable de médecins scolaires sur le département du Cantal

Approbation du PV du
Conseil d'Administration
du 21/10/2021

Point sur la campagne

La motion, ci dessus est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration réunis en date du 13 décembre à Aurillac

MONTIN CHRISTIAN
Président de l'AMF 15